

OUTIL 2.5

Élaboration d'un code de conduite en vue d'une plus grande collaboration avec les entreprises appartenant à des femmes

- » **OBJECTIF :** Établir un protocole et un ensemble de directives claires pour améliorer la collaboration avec les entreprises appartenant à des femmes
- » **UNITÉS CIBLES :** Approvisionnements

Rôle des codes de conduite

Bien avant que votre société ait pleinement élaboré sa politique d'équité entre les genres, un code de conduite formel peut aider à définir un engagement en faveur de la diversité des genres dans la chaîne d'approvisionnement. Également connu sous le nom de code de déontologie, le code de conduite désigne une politique institutionnelle définissant les comportements que doivent adopter les employés, au-delà des processus et des procédures. Il décrit en détail les valeurs de la société qui sous-tendent l'ensemble de ses activités, buts et objectifs. Un code de conduite sur la diversité des fournisseurs fait comprendre à tout le personnel qu'il s'agit d'une valeur fondamentale de la société et d'un principe commercial auquel la priorité est accordée. Le code de conduite donne aussi des orientations sur l'intégration de cette valeur aux opérations d'approvisionnement.

Assurez-vous de collaborer avec les différentes unités concernées à l'élaboration d'un tel code, notamment le groupe de travail sur l'équité entre les genres, les services d'approvisionnement, les services juridiques, les services commerciaux et les services de contrôle de la conformité. Il importe aussi que la haute direction soit représentée.

Vous pouvez décider d'adopter un code de conduite existant, tel que celui élaboré par *WEConnect International* et la Banque royale d'Écosse (voir encadré 2C). Ou vous voudrez peut-être élaborer votre propre code comme point de départ d'un programme plus complet de diversification des genres.

Élaboration en cinq étapes d'un code de conduite sur la diversité des fournisseurs

Suivez ces cinq étapes pour élaborer un code de conduite sur la diversité des fournisseurs.

Étape 1 de l'élaboration du code : Fixer des objectifs pour la diversification des genres dans la chaîne d'approvisionnement.

Il peut s'agir :

- de créer un marché plus innovant et compétitif pour les fournisseurs ;
- de créer plus d'opportunités économiques pour les divers fournisseurs au sein de la communauté environnante ;
- de créer des opportunités d'approvisionnement reflétant la diversité de la collectivité locale ; et
- d'élaborer un plan d'approvisionnement cadrant avec les valeurs de la société et la politique générale en la matière.

ENCADRÉ 2C | WEConnect et la Banque royale d'Écosse : Code de conduite pour la diversité des fournisseurs

WEConnect International et la Banque royale d'Écosse ont élaboré un modèle de code de conduite pour la diversité des fournisseurs. Les sociétés peuvent y adhérer, envoyant ainsi un signal fort aux parties prenantes internes et externes sur leur intention d'actualiser leurs politiques d'approvisionnement, leurs relations avec les communautés et leurs paramètres de suivi-évaluation à l'appui d'une plus grande collaboration avec des entreprises locales appartenant à des femmes. L'objectif du code est de définir les engagements des entreprises et de jeter les bases d'un plan d'action plus spécifique et plus détaillé visant à accroître la diversité des genres dans la chaîne d'approvisionnement.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur weconnectinternational.org

Étape 2 de l'élaboration du code : Définir les termes clés.

- Que signifie une chaîne d'approvisionnement intégrant tous les genres pour votre société ? Par exemple, comment votre société définira-t-elle les entreprises appartenant à des femmes ? (Pour en savoir plus sur les critères potentiels à prendre en compte, voir **OUTIL 2.3**.)
- Quel pourcentage d'entreprises fournisseuses détenues par des femmes votre société vise-t-elle ?

Étape 3 de l'élaboration du code : Définir la portée du code.

- S'appliquera-t-il à tous les employés assumant des responsabilités en matière d'approvisionnement ?
- Qu'en est-il des fournisseurs de niveaux 1 et 2 ? Sont-ils tenus de se conformer au code dans leurs propres transactions avec leurs fournisseurs et sous-traitants ?

Étape 4 de l'élaboration du code : Décrire les principes clés.

Il s'agit de définir les principes directeurs que les signataires du code s'engagent à appliquer, en l'occurrence :

- Examiner les exigences imposées aux fournisseurs, afin de s'assurer qu'elles ne créent pas un fardeau inutile ou excessif pour les entreprises nouvelles ou de plus petite taille.
- Communiquer de manière plus efficace avec les fournisseurs potentiels, afin de s'assurer que les appels d'offres atteignent un éventail plus large d'entreprises : il existe plusieurs façons d'y parvenir, par exemple en organisant des conférences, en participant à des conférences de fournisseurs, et en rendant les politiques d'approvisionnement plus accessibles et plus faciles à comprendre.
- Étudier les possibilités de réduire la taille des marchés : par exemple, segmenter les activités de sorte qu'elles ne soient pas regroupées dans le cadre d'un grand marché. Ce travail permettra de s'assurer que les entreprises plus petites détenues par des femmes ne sont pas exclues.
- Simplifier et rationaliser les processus de soumission et d'adjudication, afin de réduire les contraintes de temps pesant sur les plus petits fournisseurs.

- Examiner les critères d'attribution des marchés pour mettre l'accent sur l'optimisation des ressources plutôt que sur les options les moins coûteuses.
- Examiner les procédures de paiement pour s'assurer que les paiements sont effectués rapidement et dans de brefs délais, afin de réduire la pression sur les entreprises de petite taille.
- Échanger avec les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues dans le cadre du renforcement des capacités des fournisseurs.
- S'assurer que les initiatives de développement des petites entreprises soutiennent les entreprises de toutes tailles : il s'agit notamment d'étudier les possibilités de collaboration avec les microentreprises, et de s'assurer que les programmes de renforcement des capacités des petites entreprises sont en relation avec les mécanismes de financement, afin de créer des opportunités plus intéressantes.
- S'associer aux fournisseurs pour étudier les possibilités d'innovation à faible coût²⁹.

Étape 5 de l'élaboration du code : Assurer le suivi et évaluation.

S'engager en faveur d'un suivi-évaluation efficace et continu, assorti d'indicateurs pour mesurer :

- le nombre et le type de fournisseurs ;
- l'efficacité des activités de formation ; et
- le rapport coût-efficacité des fournisseurs³⁰.

Élaboration en quatre étapes d'un code de conduite sur la diversité des fournisseurs

L'élaboration du code ne représente que la première phase. La phase suivante consiste à déployer le code élaboré à l'échelle de la société, puis de veiller à ce qu'il soit adopté et que le personnel y adhère. Voici les étapes à suivre pour aider votre société à adopter un code de conduite fraîchement élaboré.

Étape 1 de l'adoption du code : Communiquer le contenu du code aux principaux responsables et obtenir leur adhésion en les impliquant.

- Échanger avec les chefs des principaux services, notamment les services des approvisionnements, des affaires juridiques, du contrôle de la conformité, du développement durable et les services commerciaux ; échanger en outre avec la haute direction, afin d'examiner, de réviser et de finaliser le code. L'approbation aux échelons les plus élevés est essentielle au succès de la mise en œuvre.

²⁹ Les informations de l'étape 4 s'inspirent du document d'ONU-Femmes intitulé [The Power of Procurement: How to Source from Women-Owned Businesses](#), et Connaughton et Gibbons, "Beyond Compliance: Top Supplier Diversity Programs Aim to Broaden Value Proposition," Atlanta : The Hackett Group, 2016.

³⁰ WEConnect International et Royal Bank of Scotland, [Supplier Diversity and Inclusion Code of Conduct: Adopting the Code](#).

Étape 2 de l'adoption du code : Fixer un délai pour l'élaboration d'une politique d'approvisionnement local plus complète et intégrant tous les genres.

Cette étape devrait intégrer l'actualisation des critères et des procédures en matière d'approvisionnement, ainsi que des plans de communication et de formation.

Étape 3 de l'adoption du code : Concevoir un plan de communication pour le déploiement du code.

- Comment, quand et où le nouveau code sera-t-il dévoilé ?
- Définir des stratégies et approches spécifiques pour la communication avec le personnel, les parties prenantes de la société, d'autres entreprises et la communauté.

Étape 4 de l'adoption du code : Élaborer un plan de suivi et d'évaluation³¹.

Comment le succès de la mise en œuvre du plan sera-t-il vérifié ? Voici quelques indicateurs potentiels :

- Pourcentage des dépenses auprès de fournisseurs à composition diverse
- Nombre ou pourcentage de fournisseurs classés comme étant « à composition diverse »
- Pourcentage de fournisseurs répondant aux attentes ou les dépassant
- Nombre ou pourcentage de fournisseurs « à composition diverse » qui sont des partenaires stratégiques

³¹ D'après Connaughton et Gibbons, ["Beyond Compliance: Top Supplier Diversity Programs Aim to Broaden Value Proposition."](#) 3.